



Convocation

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira dans la salle du conseil de la Mairie :

Le jeudi 31 juillet 2025 à 18h00

Le conseil municipal est ouvert au public dans le respect des règles sanitaires.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

A Azas, le 27 juillet 2025

Le Maire,
Laurent LACOURT



ORDRE DU JOUR :

En application de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, disposant que « *le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente* », Monsieur le Maire déclare que le conseil municipal se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer. Il renvoie la séance au jeudi 31 juillet 2025 à 18 heures. La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum.

Appel,

Désignation d'un secrétaire de séance,

Lecture de l'ordre du jour,

Lecture et approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 09/07/2025,

6-1-2025 Délibération portant choix de l'organisme bancaire pour réaliser un emprunt ;

6-2-2025 Délibération portant fixation des tarifs cantine et garderie pour l'année scolaire 2025-2026 ;

6-3-2025 Délibération portant fixation des tarifs de raccordement à l'assainissement collectif ;

6-4-2025 Délibération portant fixation du prix de l'eau pour les logements raccordés à l'assainissement collectif ;

6-5-2025 Délibération portant approbation du règlement de service de l'assainissement collectif ;

6-6-2025 Délibération portant création d'un emploi non permanent : accroissement temporaire d'activité (*article L.332-23-1° du Code Général de la Fonction Publique*) ;

Questions diverses